



Bulletin d'inscription aux Camps Baladins de l'été 2017

Remplissez ce bulletin et envoyez-le avec votre chèque d'arrhes de 80 € au directeur concerné.

Il n'y a pas de pré-inscription et les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

Informations concernant l'enfant

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

CP et Ville _____

Fille / Garçon _____ Né(e) le _____

Portable de l'enfant (Si l'enfant en dispose.) _____

Courriel de l'enfant (Si l'enfant en dispose.) _____

Informations concernant le responsable légal (si mineur)

Nom _____ Prénom _____

Téléphone(s) _____

(Si possible au moins un numéro de portable pour d'éventuelles urgences pendant le camp.)

Courriel(s) des parents _____

(Sauf souhait contraire, toute correspondance se fera par voie électronique.)

Je m'inscris au

- Camp des 8 / 12 ans à Raulhac (Corrèze), du 9 au 23 juillet
Isabelle Fouchier – 57 chemin des Mines – 13710 Fuveau
- Camp des 12 / 15 ans à Raulhac (Corrèze), du 23 juillet au 6 août
Geoffrey Tumukunde – 2 rue de Chartres – 75018 Paris
- Camp des 15 / 17 ans à En Calcat (Tarn), du 16 au 30 juillet
Elisabeth Mesnil – Appelle – 81700 Puylaurent

-
- Nous joignons un chèque d'arrhes de 80 €
(Les arrhes resteront acquises pour tout désistement non justifié par une raison grave.)
 - Nous n'avons pas encore réglé notre adhésion annuelle à l'association.
Une adhésion de 5 € est obligatoire par an et par famille.
 - Nous sommes intéressés par le voyage collectif en train au départ de Paris.
Les frais de voyage seront communiqués avant le règlement du solde.
(Voyage conditionné par un nombre minimum de participants. Annulation impossible.)
 - Nous avons droit aux bons-vacances ou au dispositif VACAF.
(Transmettez-nous les documents. En cas d'inscription possible au dispositif VACAF, il est impératif de le signaler le plus tôt possible et au moins une semaine AVANT le début du camp.)

Paiement du camp (Le solde est à régler avant le 30 juin.)

- Nous acceptons de payer un prix plus élevé pour soutenir d'autres enfants moins favorisés :
460 € + jours de camps à 35 € pour un autre enfant.
(Tout versement au-delà du prix normal est considéré comme un don à l'association et donc fiscalement déductible. Nous vous enverrons un reçu fiscal.)
- Nous préférons payer le prix normal : 460 €
- Nous aimerions bénéficier du prix subventionné et sommes prêts à payer € pour le séjour.
(Les Baladins prendront ensuite contact avec nous.)

Autres renseignements
